



Assurer sa mission de salarié désigné compétent en santé et sécurité au travail

PROGRAMME DE FORMATION



EvRP / SDG

Assurance Maladie Risques professionnels / INRS

Assurer sa mission de salarié désigné compétent en santé et sécurité au travail



OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Conseiller et accompagner son employeur dans l'élaboration et la mise en œuvre d'une démarche de prévention des risques professionnels, en s'appuyant sur les valeurs essentielles et les bonnes pratiques de l'Assurance Maladie-Risques Professionnels/INRS :
 - ✓ Situer l'entreprise au regard de la prévention des risques.
 - ✓ Repérer les risques d'atteinte à la santé des salariés.
 - ✓ Identifier des mesures de prévention à partir de l'évaluation des risques.
 - ✓ Contribuer à la mise à jour des documents santé et sécurité au travail (registres obligatoires, document unique, plan de prévention...).
 - ✓ Situer son rôle parmi les acteurs en santé et sécurité au travail.

CONTENU DE LA FORMATION

- Les différents enjeux : humains, financiers et économiques.
- Une méthodologie d'analyse des situations de travail afin de détecter les phénomènes dangereux.
- Les différents niveaux de prévention : les principes généraux de prévention, la connaissance des risques professionnels.
- Les différents acteurs, le rôle du salarié désigné compétent.
- Le positionnement de l'entreprise par rapport à ses obligations en Santé et Sécurité au Travail
- La mise en place d'une démarche de prévention : de l'identification des risques à la mise en place et au suivi du plan d'action.

PROFIL DES STAGIAIRES

Toute personne désignée par son employeur pour assurer la mission de salarié désigné compétent en matière de santé et sécurité au travail.

SUIVI DE L'EXÉCUTION ET ÉVALUATION DES RÉSULTATS

- Feuilles de présence
- Questions orales ou écrites (QCM).
- Mises en situations réelles
- À l'issue de la formation, les participants se voient délivrer une « attestation de fin de formation » validant les acquis de formation
- Formulaires d'évaluation de la formation
- Travail inter sessions

RESSOURCES TECHNIQUES ET PÉDAGOGIQUES

- Accueil des stagiaires dans une salle dédiée à la formation
- Documents supports de formation projetés
- Exposés théoriques
- Étude de cas concrets
- Quiz en salle
- Mise à disposition en ligne de documents supports à la suite de la formation.

DURÉE

3 jours soit 21 heures

ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

Yann THOMAS
(Ergonome/IPRP)

Jean-Michel MICHEL
(Directeur opérationnel
Formateur certifié EvRP/SDC)